

Commune de BIGUGLIA
AVIS D'APPEL A CONCURRENCE N° 11-2018
Marché global de performance
portant sur la rénovation des installations d'éclairage public

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom, adresses et point(s) de contact :

Commune de Biguglia

Tél. : 04 95 58 98 58

Fax. : 04 95 30 72 87

Email : mairie.biguglia@wanadoo.fr

Conditions de retrait du dossier de consultation :

Retrait gratuit du dossier de candidature sur le profil acheteur de la commune de Biguglia : <https://www.achatspublicscorse.com> ou sur le site internet de la commune www.biguglia.fr.

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Dépôt des offres sous forme papier ou des offres électroniques via le profil acheteur de la commune de Biguglia : <https://www.achatspublicscorse.com> ou à Mairie de Biguglia.

Adresse à laquelle les demandes de participation doivent être envoyées :

Mairie de Biguglia B.P 48 20620 BIGUGLIA.

Intitulé :

Marché global de performance portant sur la rénovation des installations d'éclairage public de la commune de Biguglia

Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux. – Conception, exécution et maintenance avec délai d'intervention contractuel.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : Biguglia

Description succincte du marché :

Conception et réalisation de travaux de réhabilitation de modernisation et maintenance des installations d'éclairage public.

Le périmètre porte sur environ :

- 19 armoires de commande ;

- 600 points lumineux ;

- 50 supports

Il s'agit d'un contrat avec obligations de résultats portant notamment sur la maîtrise de la dépense énergétique et la qualité de service.

Classification CPV :

45316110-9, et 50232000-0, 65320000-2

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

Options : oui

Variante : non

Quantité ou étendue du marché

Le présent marché est prévu pour une durée de 28 mois, sans reconduction

Cautionnement et garanties exigés :

Une avance peut être versée au titulaire si ce dernier n'entend pas y renoncer. Elle est limitée au minimum prévu par l'article 110 du Décret 2016-360 du 25/03/2016, soit 5% et son versement est conditionné à la constitution d'une garantie à première demande à hauteur de l'avance consentie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le financement de l'opération est assuré par des fonds d'EDF et les ressources budgétaires propres de la ville de Biguglia.

Le paiement s'effectue conformément aux règles de la comptabilité publique, par mandat administratif.

Le paiement est effectué dans les délais indiqués au Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidats seuls ou sous forme de groupements.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

- en qualité de membres de plusieurs groupements

Le groupement imposé sera de nature conjointe avec mandataire solidaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION voir règlement de la consultation

TYPE DE PROCÉDURE

Procédure adaptée conformément aux articles 34 et 42-2 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2016 relative aux marchés publics.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

Enchère électronique : non

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 11-2018

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : LUNDI 18 JUIN 2018 à 12H00

Les candidatures seront soit déposées de façon dématérialisée sur le site <https://www.achatspublicscorse.com> ou réceptionnées par courrier postal à Mairie de BIGUGLIA B.P 48 20620 BIGUGLIA avant le Lundi 18 juin 2018 à 12H00.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : français

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Modalités d'ouverture des offres : Procédure adaptée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le Dossier de Consultation des Entreprises sera adressé aux opérateurs admis après la phase de sélection des candidatures. Les modalités de déroulement de la procédure adaptée sont explicitées dans le dossier de consultation.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de BASTIA

Introduction des recours, service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

Tribunal administratif de BASTIA

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : Le 16 Mai 2018